

Les crédits

[Traduction]

Nous devons réaffecter notre argent à la prévention des problèmes de santé, afin de mieux utiliser les services offerts à la collectivité et d'adopter seulement des techniques efficaces et économiques qui amélioreront vraiment la durée et la qualité de la vie des patients.

D'aucuns diront que nous devrions simplement transférer l'argent du fédéral aux provinces et leur donner carte blanche pour le dépenser sans leur imposer de restrictions.

Je doute qu'il soit à l'avantage des Canadiens d'agir ainsi.

Par exemple, selon le leader du Parti réformiste du Canada, Preston Manning, le gouvernement fédéral, après avoir prélevé l'impôt fédéral auprès des contribuables, devrait remettre l'argent aux provinces et se garder d'intervenir en établissant des normes nationales. Il propose que nous versions inconditionnellement plus de 14 milliards de dollars. À mon avis, cet argent fournit aux Canadiens 14 milliards de raisons pour attendre du gouvernement fédéral qu'il appuie les principes de l'assurance-maladie.

Si je m'en tiens aux chiffres, mon argument est logique et solide. Le fait d'investir s'accompagne du droit de dire comment cet argent doit être dépensé.

Néanmoins, la nécessité d'établir des normes nationales ne repose pas que sur un droit découlant d'un engagement financier considérable. Cela va beaucoup plus loin. Les Canadiens considèrent ces normes comme un droit fondamental des citoyens de ce pays, un droit qui traduit des qualités et des principes qui sont essentiellement canadiens: le désir de traiter tout le monde avec le même degré de dignité et de qualité; la volonté de faire preuve de justice; la conviction que la liberté économique et l'économie de marché ne sont pas incompatibles avec la compassion pour les moins fortunés que nous.

Je suis très heureux que tous les députés puissent débattre aujourd'hui de notre appui à l'assurance-maladie. Nous pouvons même parler de ce que devrait être la part du fédéral. Il faut surtout être franc avec les Canadiens et leur dire d'où vient l'argent, se demander si on ne pourrait pas le dépenser plus efficacement et quelle part de notre richesse nationale nous sommes prêts à consacrer à la santé.

Malheureusement, ce sont justement les réponses à ces questions qui manquaient dans l'allocation de mon

collègue de Winnipeg à l'appui de sa motion. Les Canadiens ont droit à ces réponses, et j'espère que les prochains intervenants libéraux et néo-démocrates tenteront de les donner.

Les Canadiens regardent ce débat et ils attendent bien plus de chacun d'entre nous que la promesse cynique de dépenser plus d'argent sans se préoccuper d'où il viendra. Ils sont trop malins pour être dupes de tels jeux politiques.

Ceux qui aiment les programmes sociaux du Canada doivent faire mieux que simplement les aimer à mourir. Tout comme on sait il est impossible de dépenser sans cesse pour faire croire qu'on est riche, nous savons que des déficits perpétuels n'amélioreront pas nos programmes sociaux, ils ne peuvent que menacer leur existence.

C'est la question à l'étude aujourd'hui. Les jeunes, en particulier, demandent de nous que nous soyons honnêtes lorsque nous expliquons ce que nous entendons faire au sujet de ces questions. Pour cette génération, il ne suffit pas de continuer à dépenser et de renvoyer les factures à nos enfants. La dette est déjà de plus de 15 000 \$ par Canadien et c'est un sérieux handicap pour la prochaine génération. Il est temps que nous nous y attaquions.

Dans les heures qui restent pour ce débat, mettons de côté nos positions politiques et essayons d'apporter des réponses directes à ces importantes questions.

Les Canadiens ne sauraient espérer moins.

M. Rey Pagtakhan (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, je suis heureux d'entendre le ministre dire que nous avons besoin d'honnêteté au gouvernement, et je mets le gouvernement au défi de faire honneur à ces propos.

Parlant d'honnêteté, j'ai ici un article tiré du *Winnipeg Free Press*, selon lequel il existerait une étude secrète réalisée par Statistique Canada. L'article dit que le rapport ne peut pas encore être rendu public, mais qu'il existe. Il révélerait que 44 p. 100 de la dette colossale du Canada, 400 milliards de dollars, est attribuable aux allègements fiscaux des sociétés et des riches, et que 50 p. 100 est la conséquence de la croissance composée des paiements d'intérêts sur les intérêts. Seule une part de 6 p. 100 peut être attribuée au fait que nous vivons au-dessus de nos moyens.

Sur ce point, ma question au ministre est la suivante: est-il vrai ou non qu'il existe un tel rapport de Statistique Canada, et déposera-t-il ce rapport à la Chambre?